

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REF 2022_07_13_1

L'an deux mil vingt-deux, le 13 juillet à 10h00, le CCAS de la Commune de Massay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle des actes.

Date de convocation : 04 juillet 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 7

Présents : LEVEQUE Dominique - IGNAZZI Linda - BARBIER Karine —
MERSEY Yvette — PERREAU Christiane - TALMON-LARODERIE
Anne — METIVIER Joël

POUR 7
CONTRE 0
ABSTENTION 0

Absent(s) : MEUNIER Marion - JOURDAN Hélène
BROCHARD Philippe - BITAUD Nicolas

- **Dossier n° 1** -

Cette personne sollicite le CCAS pour un bon Energie pour l'aider à régler sa facture.

Par conséquent, à la vue des éléments fournis, le CCAS décide d'attribuer 150,00 € sous forme de « bon Energie » qui sera adressé directement à EDF – Service Clients TSA 21941 – 62978 ARRAS Cedex.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique LEVEQUE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture :

Publication en date du

Le Président
D. LEVEQUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20220713-CCAS2022-07-131-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Secrétaire
Joël METIVIER



Publicité et diffusion sur le site internet
de la Commune : 12.12.2022
Publié et diffusé le : 13.12.2022